



Conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-de-Foy Procès-verbal de la séance régulière du 19 mai 2026

Présences

M. Martin Fournier, parent
Mme. Cynthia Anne, parent
M. Didier Mubalama, parent

Mme. Gabrielle Poulin, TES
Mme. Isabelle St-Onge, enseignante
Mme. Justine Lepage, enseignante

Autres présences

Mme. Heather Moores, directrice adjointe
Mme. Geneviève Nadeau, directrice adjointe

Mme. Yasmine Bouazza, rédactrice

Absence

M. Claude Kouamo, parent
M. Jean Saintilme, parent

Fatima Tedjini, Technicienne en service de garde

Ordre du jour

18 h 00 1. Ouverture

- 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 19 mai 2026

2. Adoption et suivis au procès-verbal du 24 mars 2025

3. Interventions du public

18 h 15 4. Adoption

5. Approbation

- 19 h 00 5.1. Prêt de locaux au Camp Kéno
- 5.2. Liste de matériel et frais chargé aux parents

19 h 20 6. Consultation

- 6.1. Consultation obligatoire des élèves

19 h 30 7. Discussion

- 7.1. Projet éducatif
- 7.2. Organisation scolaire
- 7.3. Mise à jour budgétaire

20 h 00 8. Informations générales

- 8.1. De la direction – Désignation d'un membre au C.A du CSS
- 8.2. Du président
- 8.3. Du représentant au comité de parent
- 8.4. De la représentante de la communauté
- 8.5. Des représentants des membres du personnels
- 8.6. De la représentante du service de garde

20 h 45 9. Divers

21 h 00 10. Fermeture

- 10.1. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

Mme Croteau ouvre la séance à 19 : 23.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 19 MAI 2026.

Mme Croteau procède à la lecture de l'ordre du jour.

Mme Croteau propose aux membres du CE, puisqu'il n'y a pas quorum du côté des parents, de tenir tout de même la rencontre pour traiter les points 7 et 8 de l'ordre du jour. Les sujets nécessitant une approbation seront envoyés ultérieurement par courriel. Les membres du CE se montrent favorables à cette proposition.

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2026

-

3. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Pas de public.

4. ADOPTION

-

5. APPROBATION

5.1. Prêt de locaux au Camp Kéno

-

5.2. Liste de matériel et frais chargé aux parents

-

6. CONSULTATION

6.1. Consultation obligatoire des élèves

-

7. DISCUSSION

7.1. Projet éducatif

Mme Croteau explique aux membres du CE qu'une première étape de réflexion et de travail a été réalisée avec l'équipe-école concernant le projet éducatif. Elle mentionne que davantage d'informations et de détails seront présentés lors de la prochaine rencontre.

7.2. Organisation scolaire

Mme Croteau présente l'organisation scolaire prévue pour l'année prochaine. Il n'y aura pas de classe de préscolaire 4 ans. L'école comptera :

- trois classes de maternelle 5 ans ;
- présentement deux classes de première année, avec une possibilité d'ouverture d'une troisième classe puisque l'école est au point de bascule ;
- deux classes de deuxième année ;
- deux classes de troisième année ;
- une classe multiniveau de 3e et 4e année ;
- deux classes de quatrième année ;
- trois classes de cinquième année ;
- deux classes de sixième année ;
- cinq classes PHARE pour les élèves présentant des retards d'apprentissage ;
- deux classes du service des Petits Explorateurs.
-

Mme Croteau explique que l'augmentation du nombre de classes PHARE est liée à un plus grand nombre de finissants et de déménagements que de nouvelles demandes d'admission.

Concernant les classes des Petits Explorateurs, les travaux débiteront prochainement dans les anciens locaux de Grandiose. Les casiers seront retirés jeudi. Certains travaux de mise à niveau sont prévus, notamment l'aménagement d'un local d'apaisement. Mme Croteau précise que la configuration actuelle des portes ne respecte pas les normes puisqu'elles bloquent le corridor à l'ouverture. Une section dédiée dans la cour d'école devra également être aménagée pour répondre aux besoins des élèves.

7.3. Mise à jour budgétaire

Mme Croteau indique que les informations présentées lors des dernières séances concernant le budget demeurent inchangées. Elle précise que, lors de la prochaine rencontre, un bilan pourra être présenté et qu'il sera possiblement accompagné du budget de la prochaine année.

Elle mentionne également que les subventions reçues pour le volet écriture ont permis de mettre en place plusieurs nouvelles activités et projets pour les élèves. Parmi ceux-ci, Webster, rappeur de la ville de Québec, est venu animer des ateliers d'écriture. Les élèves ont exploré le jeu avec les mots, rédigé des textes et ont même eu l'occasion de rapper, ce qui a été une expérience très appréciée.

Mme Poulin soulève la question de l'utilisation des fonds provenant de la guignolée, estimant qu'ils pourraient être gérés de façon plus structurée d'une année à l'autre. Elle souligne qu'un questionnement revient chaque année quant à la meilleure façon d'utiliser ces sommes et propose plutôt l'élaboration d'un plan pluriannuel afin de définir des objectifs clairs et d'assurer une utilisation plus efficace et cohérente des fonds.

Mme Croteau se dit en accord avec cette proposition. Elle précise que les sommes ont tout de même été utilisées à diverses fins cette année, notamment pour aider un enfant à obtenir des lunettes et pour soutenir certaines familles du service de garde éprouvant des difficultés financières. Un suivi sera effectué à ce sujet.

8. INFORMATIONS GÉNÉRALES

8.1. De la direction – Désignation d'un membre au C.A du CSS

Mme Croteau informe qu'une demande de désignation a été reçue afin de pourvoir un poste de parent au sein du C.A. du CSS. Elle précise que le parent recherché doit déjà siéger à un conseil d'établissement afin d'être admissible à cette désignation. Elle ajoute qu'un poste est également à combler pour un membre du personnel enseignant, lequel doit aussi siéger actuellement à un conseil d'établissement. Les informations relatives à ces désignations seront transmises aux parents par courriel pour approbation.

Mme Croteau indique par ailleurs qu'il est temps de planifier le souper de fin d'année du conseil d'établissement. Elle mentionne qu'un budget d'environ 650 \$ est disponible. Elle propose de devancer la séance au 16 juin afin de la conclure par un souper convivial. Les membres du CÉ sont en accord avec cette proposition. Mme Croteau enverra un courriel présentant différentes options de repas afin de permettre une décision collective.

Mme Croteau annonce la tenue de la course des couleurs la semaine prochaine. Mme Moores précise qu'une subvention de 750 \$ a été obtenue dans le cadre de Participe-Action pour soutenir cette activité. À cette occasion, les élèves recevront des lunettes de soleil aux couleurs de leur niveau, identifiées au nom de l'école.

Mme Croteau mentionne également qu'un midi friperie a eu lieu vendredi dernier. Bien que la participation ait été limitée, un montant de 200 \$ a été recueilli et sera remis à la fondation.

Mme Nadeau informe que l'exposition d'arts plastiques aura lieu le 5 juin. Tous les travaux réalisés par les élèves seront présentés, les thèmes ayant été choisis librement par ceux-ci. L'événement se tiendra dans le gymnase de 16 h à 18 h. Des activités, des collations ainsi que la participation de partenaires, dont la Maison des jeunes, seront au rendez-vous. Il s'agit d'un bel événement auquel la communauté est invitée à participer.

8.2. Du président

M. Fournier informe les membres du CÉ qu'un article a été publié par Arbres Canada concernant le projet de plantation réalisé dans la cour d'école. L'article sera également diffusé dans l'info-parents de la semaine prochaine. Il souligne que l'école y est présentée comme un bel exemple de persévérance, accompagné de photos. La publication sera diffusée à l'échelle nationale, en français et en anglais.

M. Fournier présente également le programme des fresques murales de la Ville de Québec. Il explique que plusieurs murales sont réalisées sur des bâtiments publics à travers la ville, dont un exemple à l'école Saint-Michel ayant déjà participé au programme. Un appel de propositions est actuellement en cours et l'école pourrait soumettre un projet si un emplacement approprié est identifié.

M. Fournier aborde ensuite la problématique de la cour du bas, qui devient très boueuse lors des pluies et poussiéreuse durant l'été. Mme Poulin se dit en accord et estime que des améliorations devraient être apportées, notamment au niveau de la clôture. Mme Moores ajoute qu'il serait possible d'aller chercher des subventions et évoque la possibilité d'aménager un terrain de soccer, un projet souhaité par les élèves et pouvant représenter un futur projet d'envergure.

M. Fournier soulève également la question du stationnement supérieur, actuellement loué à un immeuble de condos adjacent à l'école. Il propose que ce stationnement soit plutôt utilisé pour les employés de l'école, ce qui permettrait de libérer le stationnement inférieur et d'agrandir la cour du bas. Il mentionne que des élèves utilisent présentement un espace de cour situé près du bâtiment de condos et souligne que les élèves devraient être prioritaires dans l'utilisation des espaces. Mme Croteau indique qu'elle effectuera un suivi et vérifiera les termes du bail.

8.3. Du représentant au comité de parent

-

8.4. De la représentante de la communauté

-

8.5. Des représentants des membres du personnels

Mme [redacted] informe qu'une élève de l'école a reçu une bourse de 250 \$ de la Saint-Vincent-de-Paul, laquelle lui sera remise la semaine prochaine. Les membres du CÉ félicitent l'élève.

Mme Poulin souligne que l'enseignante d'arts plastiques a réalisé une murale représentant une carte du monde faite à la main. Elle mentionne qu'il s'agit d'une œuvre magnifique, colorée et inspirante, qui met en valeur le talent présent à l'école. La murale, située près du gymnase, reflète bien le milieu scolaire et pourrait inspirer de futurs projets d'embellissement des murs de l'école.

Mme Poulin indique également que le 28 mai sera soulignée la journée contre la violence. À cette occasion, les élèves et le personnel porteront un chandail thématique. Elle rappelle que la violence, qu'elle soit entre élèves ou envers les enseignants et le personnel de soutien, n'est jamais acceptable en milieu scolaire.

8.6. De la représentante du service de garde

-

9. DIVERS

-

10. FERMETURE

10.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera le 16 juin.

10.2. Levée de la séance

Mme Croteau remercie les membres et la séance est levée à 20 :26.